

ÉCOLE LES SOURCES
PROCÈS-VERBAL **APPROUVÉ DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**
Le lundi 14 juin 2021
19h00 à 21h00
Visio-conférence Teams dû à la COVID-19

Étaient présents (es) :

Mme Chantale Bouchard
Mme Esther Gilbert
Mme Sonia Falardeau
M. Bernard Déry

Mme Éloïse Brault
Mme Nathalie Flaschner
Mme France Beauséjour
Mme Karine Briand
M. Daniel Martineau

Étaient absents (es) :

M. Charles-Alexandre Bélisle

1. OUVERTURE

1.1. Mot d'ouverture

M. Déry souhaite la bienvenue aux membres du CÉ.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

C.E.-2020-2021-49

Il est proposé par Mme Beauséjour et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour.
--

1.3. Intervention du public

Aucune intervention du public.

1.4. Adoption du procès-verbal du 17 mai 2021

C.E.-2020-2021-50

Il est proposé par Mme Gilbert et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 17 mai 2021.

1.5. Suivi au procès-verbal

- Mme St-Pierre enverra, à Mme Bouchard et aux membres du conseil d'établissement, une proposition pour la création d'une nouvelle catégorie intitulée cyberintimidation ainsi qu'une liste de comportements observables comme proposition de modification au document de Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école 2021-2022 présenté au Conseil d'établissement du 17 mai.
- La vente d'objets pour souligner le départ des élèves de 6^e année s'est terminée la semaine dernière. Le montant recueilli s'élève à 264 \$.
- Les possibilités d'utilisation du budget du conseil d'établissement : ce point a été soulevé au printemps dernier, mais nous n'avons pas eu de réponses à ce sujet.

1.6. Courriel ou courrier reçu

Aucun courriel ou courrier reçu.

2. DÉCISIONS 2.1 Approbation listes de matériel scolaire

- Les listes ont été approuvées par la secrétaire générale. Le prix des cahiers d'exercices de la meilleure soumission sur 3 fournisseurs a été retenu. Les montants ne dépassent pas le 85 \$ par niveau et respectent les critères qui ont été préalablement établis par le CÉ. Ce montant sera ajouté à la facture envoyée aux parents en septembre. Il se peut que certains items s'ajoutent si une classe multiple devait être créée.
- Cette manière de faire assure les parents d'avoir en main le matériel requis à la rentrée et éviter la problématique de manque de fourniture que certains parents rencontrent souvent en août. La commande sera faite par l'école avant le 1^{er} juillet.
- Il avait été demandé l'an passé que les termes utilisés de chacune des listes soient uniformisés dans la mesure du possible. Il a été remarqué que ceci avait été respecté cette année.
- Les enseignants de chaque niveau se rencontrent et définissent le matériel requis. Le format des listes est imposé et n'est pas facile à compléter, même si elles ont été modifiées au cours des dernières années. Il est proposé de demander au centre de service scolaire, qui produit et impose le canevas de ces listes, s'il était possible de les simplifier une fois de plus pour qu'elles soient plus faciles à compléter et à uniformiser d'une liste à l'autre.

C.E.-2020-2021-51	Il est proposé par Mme Flaschner et résolu unanimement d'approuver les listes de matériel scolaire.
-------------------	---

2.1 Mesures gouvernementales reddition

- Il risque aussi d'avoir encore quelques déductions d'ici la fin d'année pour certaines mesures.
- **École accessible et inspirante (15230)** et **Programme la culture à l'école (15182)** : Il reste à déduire des montants pour certaines sorties scolaires et activités. Très peu de frais ont été engagés pour les autobus scolaire cette année dû à la situation de la COVID.
- **Formation continue du personnel (12070)** : La libération d'enseignants pour une formation en robotique doit être ajoutée. Il a eu quelques petites erreurs d'ajout dans d'autres postes budgétaires pour les déductions de certaines formations d'enseignants qui ont fait des formations et c'est pour cette raison que rien ne s'y trouve jusqu'à maintenant.
- **Définition de « dédié »** : pas de vase communicant et ne peut pas servir à autre chose, donc surplus perdu l'année suivante
- **Définition de « protégée »** : peut faire un surplus et le surplus peut être reconduit d'une année à l'autre
- **Aide aux parents (15024)** : En maternelle et 1^{ère} année, achat de trousse de jeu qui circulaient d'une maison à l'autre. Des trousse pour la lecture ont été achetées et étaient envoyées à la maison.
- **Bien être à l'école (15022)** : Organisation d'un cardio plein air pour les enfants, activité de reconnaissance du personnel et accueil d'une massothérapeute sur chaise à un moment dans l'année, les enseignants de chacune des classes ont acheté des livres et des jeux pour sensibiliser au contrôle du stress et de l'anxiété.
- **Aide alimentaire (15012)** : le montant restant servira pour la fin de l'année
- Fermeture des livres le 30 juin, mais date butoir un peu avant : Les dépenses des postes **École inspirante (15230)** et **Aide alimentaire (15012)** risquent d'augmenter encore un peu d'ici la fin de l'année, mais sinon le reste devrait rester stable.
- Le gouvernement fait le choix des mesures et celles-ci peuvent changer d'une année à l'autre. **Mesure 15023 À l'école, on bouge! (15023)** : un montant de 14 000\$ sera versé l'an prochain. Le programme est financé pour les 3 premières années d'implantation. Il sera possible de s'inscrire à Force 4, par exemple, et de créer de nouvelles activités parascolaires.
- **L'aide alimentaire (15012)** a été donnée à toutes les écoles du Québec cette année, contrairement aux autres années.
- Les montants des mesures sont évalués au prorata des élèves inscrits de l'année précédente et peuvent varier vers le 30 septembre, quand le nombre d'élèves est réévalué.
- Il est difficile de prévoir à long terme parce que les mesures ne reviennent pas nécessairement d'une année à l'autre.

- **Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires (15103) et Acquisition de livres de littérature jeunesse et d'ouvrages documentaires pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire (1504)** sont très souvent dépensées complètement.
- Première fois que l'école est en déficit et ceci est dû à la COVID.
- Il arrive que des mesures soient ajoutées en début d'année.

C.E.-2020-2021-52	Il est proposé par M. Martineau et résolu unanimement d'approuver les mesures gouvernementales de reddition.
-------------------	--

3. CONSULTATION

- Aucun sujet de consultation.

4. DISCUSSION

4.1 Fête de la rentrée 2021

- Le retour à la normale est souhaité avant la COVID sur 3 axes = pas de masques (sauf pour le transport scolaire), pas de distanciation, mais avec des mesures sanitaires de base.
- Le pique-nique de la rentrée est une bonne idée et peut facilement et rapidement s'organiser si nous avons droit d'accueillir plus de 250 personnes dans la cour.
- Mais les membres se questionnent sur ce qui sera permis. Il est proposé d'avoir une solution de rechange, un plan B et C.
- Si c'est une fête que pour les enfants et les enseignants, l'équipe d'école s'occupera de l'organisation.
- Nous visons le mercredi 8 septembre et s'il pleut, ceci sera reporté au 9 septembre.
- Il est proposé d'informer les parents le 2 septembre puisque les sports et activités commencent souvent cette semaine-là. Si c'est trop tôt, les gens ne remarquent pas. On ne constate pas de différence pour la participation.
- La fête est moins populaire pour le 3e cycle.
- On pourra demander au IGA des Sources pour des commandites.

4.2 Assemblée générale des parents

- Il est proposé de la faire la semaine avant la première rencontre du premier CE de l'école (2021-2022) vers 18h – 18h15, avant une rencontre de parents ou dans la semaine du 8 septembre.
- Mardi 14 comme l'année passée ou lundi 20 sont les dates proposées.
- La formule de l'an passé semble avoir été appréciée une fois les rencontres des parents passées, vers 19h-19h30.

4.3 Enseignement périodes de grève

- Beaucoup de parents se sont questionnés pourquoi il n'y a pas eu d'école à distance.
- Décision du service scolaire parce que ce n'est pas tout le monde qui est équipé informatiquement de la même manière, même dans notre secteur. Décision prise pour l'ensemble des écoles.
- Pour le mois de confinement, 100 tablettes ont été prêtées et beaucoup de gestion technique. Donc, pour deux demi-journées, il était donc impensable de faire l'enseignement à distance.
- Une demande est faite pour que la communication soit plus claire et transparente pour les prochaines fois. Le Centre de services aurait pu en informer les parents.
- Il est proposé de partager ce point au comité de parents.

4.4 Enseignement de l'anglais

- Excellents commentaires concernant le programme d'enseignement d'anglais intensif.

- Les parents se questionnent pourquoi l'anglais ne demandait pas autant de travail à la maison lors des confinements.
- Propositions de faire des activités facultatives pour les parents intéressés et peut-être avoir du parascolaire en anglais, ouvrir les opportunités de faire de l'enrichissement ou offrir des ateliers parascolaires.

5. INFORMATION

5.1 Information de la directrice

- 18 juin, la fête des finissants = un PM organisé par les enseignants à l'extérieur à partir de midi. Les parents sont invités derrière la clôture pour la remise des diplômes et le lancer des mortiers. S'il pleut, un parent demande si ceci pouvait être filmé une partie de l'événement.
- À partir de la semaine prochaine, il y aura une fête tous les jours avec une thématique chaque jour.
 - 21 juin = tapis rouge et préscolaire et premier cycle = olympiades extérieures
 - 22 juin = Far West = olympiade du 3e cycle + distribution de slush
 - 23 juin = beach party + barbe à papa
 - Au gré des classes, il y a aura des activités différentes
- 18 juin = collation spéciale
- Organisation scolaire = dernières nouvelles à la fin juin aux parents pour ouverture de classe = classe pleine pour les 2 et 3 années.
- M. Patrick aimerait démarrer un club plein air avec les élèves du 3^e cycle. Un parent se propose pour que nous l'aidions. L'enseignant a une libération de 3 jours/ cycle dans sa tâche pour l'implantation de À l'école, on bouge!

5.2 Information du personnel

- Aucune information du personnel.

5.3 Information du président

Le CÉ avait décidé en début d'année de préserver une partie du budget et d'engager une secrétaire que pour la moitié des séances du CÉ. Il avait été décidé que les membres parents du CÉ prennent cette responsabilité à tour de rôle pour le restant des séances. Il avait été proposé que cet argent profite à des élèves de l'école ou à quelque chose qui perdure dans le temps.

- 1) Alloué un budget au méritas du tapis rouge pour chacune des classes.
- 2) Une partie du budget devrait être reporté pour l'an prochain = garder un fonds de roulement
- 3) Budget excédentaire approximatif 2500\$= utilisé pour un cadeau pour rallye pour la fin de l'après-midi et prix de participation = 20 cartes cadeaux d'une valeur de 10\$ chacune seront achetés pour un total de 200\$ (subway, chocolat favori, dollorama). Est-ce que l'argent peut être dépensé pour quelque chose qui ne sera pas récupéré l'an prochain?

5.4 Information du Comité de parents

Aucune information

5.5 Information des membres du CA

- Consultation pour le transfert en 2023 des élèves à besoins particuliers de l'école de Rochebelle vers la polyvalente de l'Ancienne-Lorette. Rénovations dès cet été. Libèrera de la place pour les autres programmes.

6. AUTRES SUJETS

- Aucun autre sujet.

7. FERMETURE

7.1 Date de la prochaine rencontre du Conseil d'établissement

La prochaine rencontre aura lieu le **lundi 30 août 2021 à 19h00**.

7.2 Levée de l'assemblée.

C.E.-2020-2021-53	Il est proposé par Mme Falardeau et résolu unanimement de lever l'assemblée à 21h20.
--------------------------	---

Signature de la direction

Signature du président